



L'état se resserre autour du puissant patron du consortium l'Anecdote.

Les enquêtes instruites par le président Paul Biya pour l'interpellation des auteurs et commanditaires de l'assassinat de Martinez Zogo livrent déjà les premiers résultats.

Dans un [communiqué](#) publié ce 2 février, le Ministre d'Etat, Secrétariat général de la Présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, fait le point et confirme la mise aux arrêts de plusieurs « personnes dont l'implication dans ce crime odieux est fortement suspectée ».

De sources crédibles, le patron de la DGRE a été convoqué dans le cadre de l'affaire Martinez Zogo. Paul Biya a donné l'ordre d'auditionner Maxime Eko Eko qui a déjà passé deux nuits en garde à vue au SED.

Mais aussi, l'on apprend surtout que le nom de Jean Pierre Amougou Belinga, le patron du groupe L'Anecdote, est revenu à plusieurs reprises pendant les auditions.

Le pape des médias a été discrètement placé sous surveillance depuis plusieurs jours. Ses faits et gestes sont scrutés, apprend-on.

Le patron de Vision 4 est également sous le coup d'une interdiction de sortie du territoire. Le

Zomloa des Zomloa a reçu ce jour une convocation pour se présenter au SED vendredi 3 janvier à 8H00.

A suivre...
